



Fondation de France

Les fondations et fonds de dotation en France

Le secteur philanthropique est en plein développement en France : un tiers des 2 500 fondations ont été créées depuis 2010. Le poids économique des fondations croît rapidement, avec 26,5 milliards d'euros d'actifs et 10 milliards d'euros de dépenses annuelles pour l'intérêt général. Si les fondations opératrices, notamment celles qui gèrent des établissements médico-sociaux, concentrent la plus grande part du poids économique, les fondations distributives (90 % des nouvelles créations) progressent en volume. L'intervention des fondations porte en premier lieu sur l'action sociale et concerne en priorité les enfants et les jeunes, et plus de la moitié d'entre elles agissent au niveau local.

Quant aux fonds de dotation, nouvel outil apparu en 2009, leur croissance est en demi-teinte : si leur effectif apparaît important, 40 % sont en réalité vides ou inactifs. Leur poids économique, estimé entre 1,3 et 1,6 milliard d'euros d'actifs pour 220 à 270 millions de dépenses, est extrêmement concentré dans quelques fonds.

L'ORGANISATION DU SECTEUR DES FONDATIONS

Il existe en France **huit dispositifs de fonds et fondations**, établis à différentes périodes

Quatre dispositifs généralistes

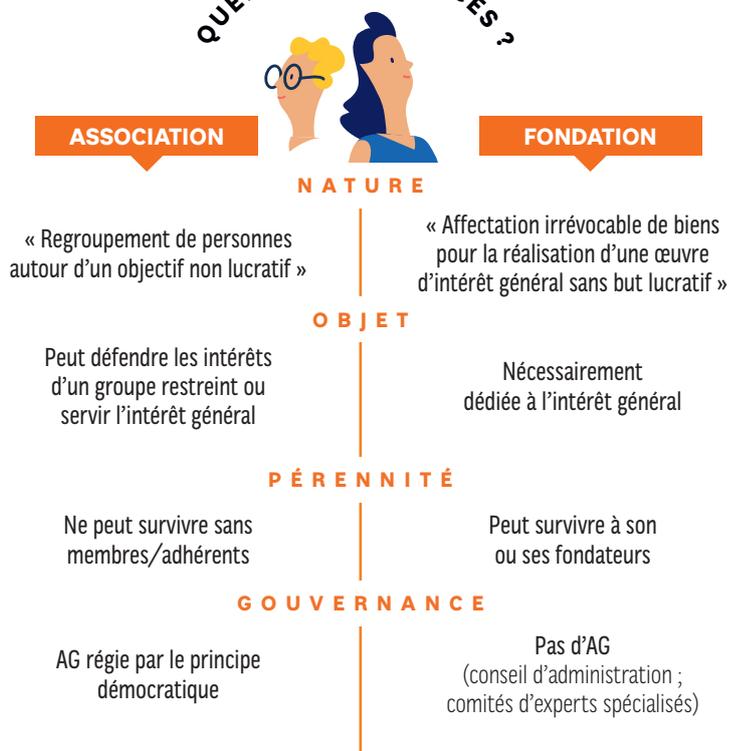
Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) <i>1987</i>	Fondation abritée (FA) sous l'égide d'une FRUP <i>1987</i>
Fondation d'entreprise (FE) <i>1990</i>	Fonds de dotation (FDD) <i>2008</i>

Quatre dispositifs spécialisés

Fondation de coopération scientifique (FCS) <i>2006</i>	Fondation partenariale (FP) <i>2007</i>
Fondation universitaire (FU) <i>2007</i>	Fondation hospitalière (FH) <i>2009</i>

ASSOCIATIONS ET FONDATIONS

QUELLES DIFFÉRENCES ?



Deux modes opératoires pour les fondations

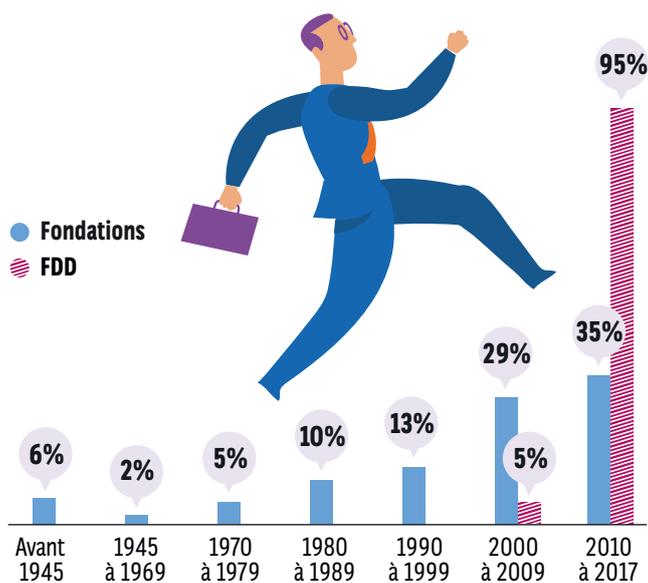
Les fonds et fondations peuvent agir selon deux modes opératoires très différents, certaines structures pouvant combiner ces deux modes :

➔ **Les fondations opératrices, gestionnaires** d'établissements (hôpitaux, maisons de retraite, musées...). Ces établissements ont des charges de personnel importantes et sont largement financés par des ressources publiques, notamment des prix de journée.

➔ **Les fondations distributives** se consacrent au financement et à l'accompagnement de projets qui leur sont extérieurs : distribution de subventions à des associations, et de bourses ou prix à des chercheurs ou des étudiants. Elles peuvent financer tant la mise en œuvre de projets que la montée en compétences d'organisations, ou la recherche sur leur champ d'intervention. Leurs ressources sont quasi-exclusivement privées.

UN SECTEUR VIVANT, DES ORGANISATIONS JEUNES

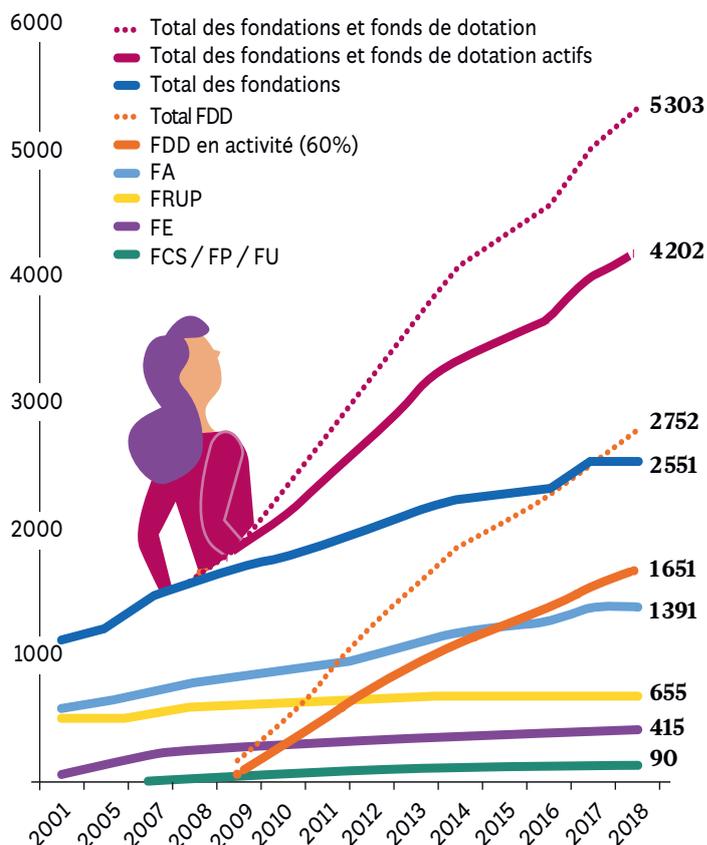
Répartition des fondations et des FDD selon leur date de création



Plus d'un tiers des fondations actuellement en existence ont été créées depuis 2010, et près des deux tiers depuis 2000.

Les fonds de dotation, bien plus récents, ont tous été créés depuis 2009.

Effectifs des fonds et fondations selon le statut juridique de 2001 à 2018



UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT ET EN FORTE CROISSANCE

Montants en millions d'euros	TOTAL fondations (hors FDD)			FDD (estimations)
	2017	Évolution 2013 à 2017	Taux de croissance annuel moyen	2017
ACTIFS	26 515	+19 %	+4 %	1 300 à 1 600
RESSOURCES	9 984	+20 %	+5 %	180 à 220
DÉPENSES	10 174	+34 %	+8 %	220 à 270
EMPLOIS SALARIÉS* (nombre)	127 000	+51 %	+11 %	

+34 %

de dépenses annuelles en quatre ans



*Source : INSEE. DADS. Les évolutions des actifs, des ressources et des dépenses prennent en compte la correction de l'inflation.

Au-delà de l'augmentation du nombre de structures, la rapide croissance des actifs des fondations entre 2013 et 2017 est due au contexte favorable tant pour les actifs financiers qu'immobiliers. De plus, le rythme de croissance particulièrement rapide des ressources (+20% en quatre ans) et des dépenses (+34%) reflète le

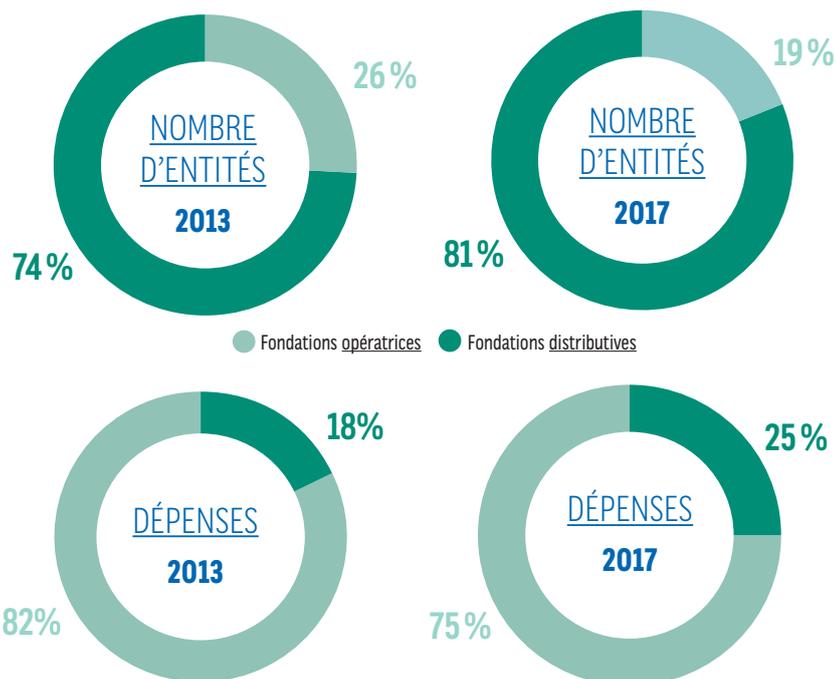
développement des fondations établies sur un modèle de flux : les apports ont vocation à être dépensés selon un rythme relativement rapide, au service de projets d'intérêt général. Ce modèle devient majoritaire, tandis que la fondation avec dotation qui incarne le paradigme traditionnel de la pérennité est de plus en plus rare.

L'ESSOR DES FONDATIONS DISTRIBUTIVES ET DE FLUX

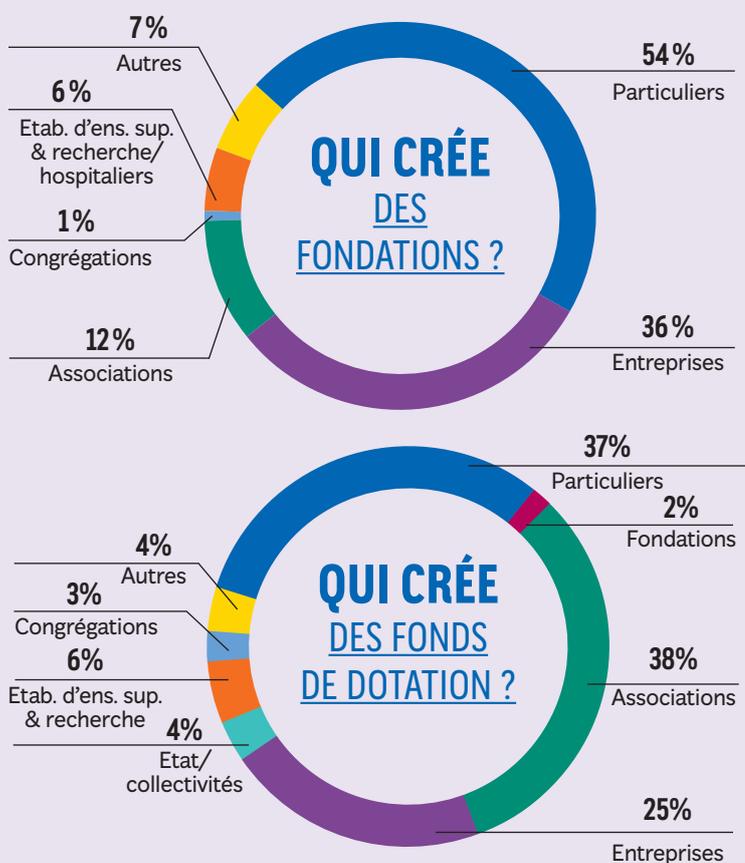
Les fondations opératrices les plus anciennes représentent la grande majorité du poids économique, mais les fondations distributives progressent.

Les FRUP opératrices qui gèrent de gros établissements médico-sociaux ont d'importants budgets de fonctionnement constitués pour l'essentiel de leur masse salariale, comme c'est le cas dans tous les établissements du secteur hospitalier. Aussi leur poids économique relatif est-il prédominant au sein des fondations, masquant la progression des capitaux et des dépenses des fondations d'entreprise et fondations abritées.

Evolution de la répartition selon le mode opératoire (hors FDD)

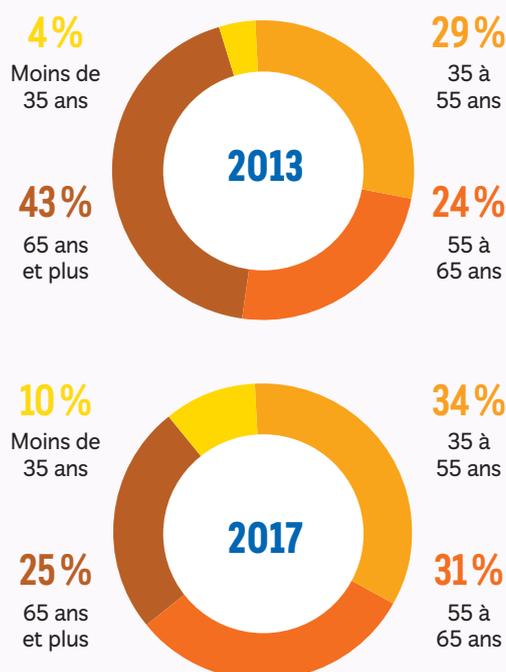


PROFIL DES FONDATEURS : LES FONDATIONS MAJORITAIREMENT CRÉÉES PAR DES PARTICULIERS, DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS DANS LES FDD



Des philanthropes de plus en plus jeunes

Âge des fondateurs à la création de la fondation



Les fondations sont créées pour une moitié par des particuliers, qui représentent 37% des fondateurs de FDD. La proportion des entreprises est plus importante dans les fondations (36%) que dans les FDD (25%). On note en revanche la proportion importante d'associations au rang des fondateurs des FDD (38%, vs. 12% dans les fondations).

De 2013 à 2017, l'âge moyen du fondateur est passé de 64 à 61 ans pour les FRUP.

Les fondations distributives, modèle émergent de la philanthropie contemporaine

Les fondations distributives représentaient 74 % du total des fondations en 2013. Elles représentent aujourd'hui 81 % des fondations, et même 90 % de celles créées depuis 2010. Ces fondations, très majoritaires parmi les fondations d'entreprise et les fondations abritées, représentent aujourd'hui 25 % du total des dépenses des fondations.

Fondations distributives :

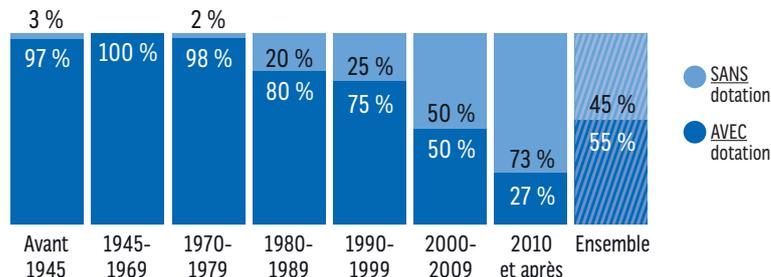
25 %
du total des dépenses des fondations

soit

2,4 milliards d'€

Le modèle de la fondation de flux en progression constante

Répartition des fondations (hors FDD) selon le modèle de dotation et la période de création



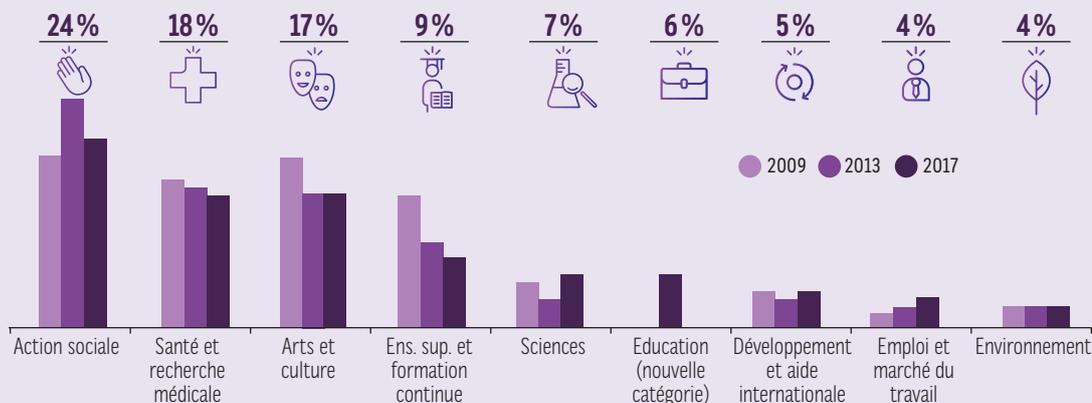
Le rythme de dépenses dynamique s'explique par le fait que les fondations de flux représentent 45 % de l'ensemble des fondations, et ce modèle concerne plus de la moitié des fondations créées depuis 2010. Cette évolution est caractéristique de la philanthropie contemporaine, en France comme en Europe : les philanthropes souhaitent engager une action d'intérêt général de leur vivant pour répondre à des besoins contemporains, sans immobiliser leurs capitaux à long terme.

Les fondations françaises dépensent en moyenne

38 %
DE LEURS ACTIFS
par an

LES FONDATIONS FRANÇAISES SE CONCENTRENT EN PRIORITÉ SUR L'ACTION SOCIALE ET SUR LES JEUNES

Principaux domaines d'intervention des fondations (en nombre de fondations, hors FDD) en 2009, 2013 et 2017



Depuis 2013, l'action sociale est le premier domaine d'intervention des fondations françaises, devant la santé et la culture. Ce classement se confirme nettement en 2017. Le léger recul apparent de l'action sociale (de 29 à 24 %) est essentiellement dû à l'introduction d'une catégorie « éducation »

(6 %), jusqu'alors non différenciée. Dans les autres domaines, on note une progression légère mais continue de la catégorie « emploi et marché du travail ». Le nombre de fondations agissant pour l'environnement et l'aide à l'international progresse, mais leur proportion dans le total stagne.

En dépenses, la répartition est sensiblement différente :

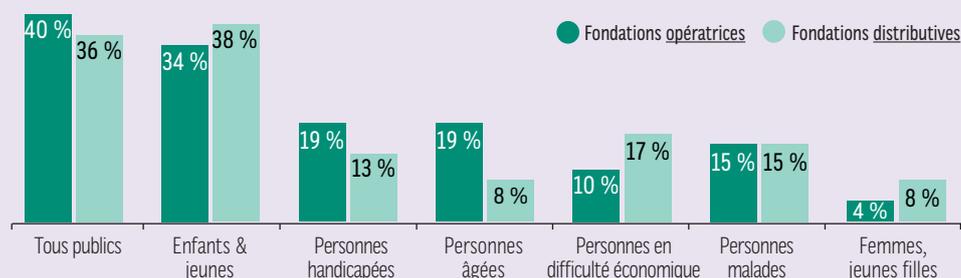
Santé & recherche médicale
→ 47 %

Action sociale
→ 29 %

Educ. & ens. sup.
→ 6 %

Arts et culture
→ 6 %

Populations ciblées en priorité par les fondations (hors FDD) selon le mode opératoire



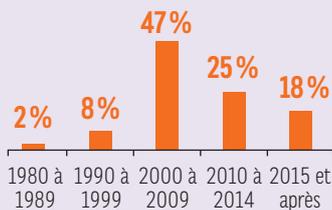
Près de la moitié des fondations agissent au niveau local.

Bien que l'action des fondations concerne souvent plusieurs catégories de populations, les enfants et les jeunes arrivent nettement en tête des populations qu'elles ciblent. Les fondations distributives sont très engagées en faveur des personnes en difficulté économique, tandis que les fondations opératrices sont un peu plus impliquées pour les personnes handicapées et les personnes âgées (établissements spécialisés, Ehpad, etc).



Zoom sur les fondations d'entreprise

Périodes de création des fondations d'entreprise



Les 2/3 des fondations d'entreprise réalisent

+ de 200 000 € de dépenses par an, et 1/4 d'entre elles, **+ d'1 million d'€** de dépenses par an.

21% des fondations d'entreprise

se définissent comme des fondations territoriales.

La culture arrive en tête de l'action des fondations d'entreprise.

Premiers domaines d'intervention :
[Arts & culture - 22%]
[Santé & recherche médicale - 17%]
[Education - 14%]
[Action sociale France - 13%]

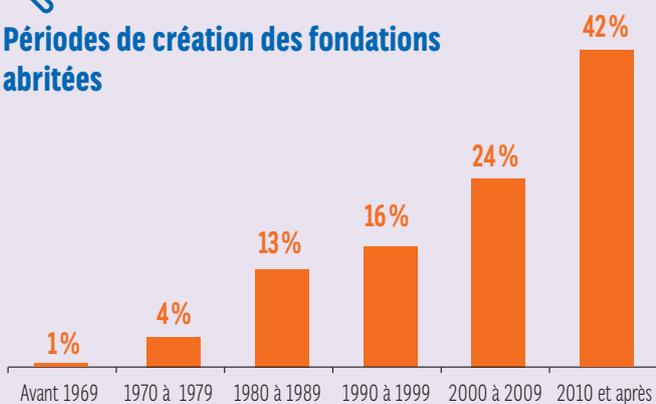
Par ailleurs, **20% des fondations abritées**

et **25% des FDD** sont créés par des entreprises.



Zoom sur les fondations abritées

Périodes de création des fondations abritées



Les 1 360 fondations abritées représentent 55% des fondations (hors FDD), vs. 52% en 2013

68% des fondations abritées sont créées par des particuliers

Particuliers Associations
Entreprises Autres

Les 4 domaines prioritaires sont les mêmes que pour l'ensemble des fondations :

- Action sociale (32%)
- Culture (15%)
- Santé/recherche médicale (14%)
- Éducation (12%)

Un tiers des fondations abritées réalisent plus de 100 000 € de dépenses par an

Les trois quarts des fondations abritées distribuent des subventions ; un quart d'entre elles distribuent des bourses ou des prix

La proportion des fondations abritées créées sur un modèle de flux (sans dotation) est passée de 37 à 50% de 2013 à 2017



Zoom sur les fonds de dotation



Particuliers Etab. d'ens. sup. et de recherche/hospitaliers
Entreprises Fondations
Associations Etat/collectivités
Congrégations Autres

Domaines d'intervention :

- Arts et Culture : 27%
- Santé/recherche médicale : 17% et Action sociale : 17%
- Education : 6%

Environ 40% des fonds de dotation sont estimés vides et/ou inactifs

Le total des actifs des fonds de dotation est estimé entre 1,3 et 1,6 milliard d'euros, soit environ 6% des actifs de l'ensemble des fondations

Leurs dépenses annuelles sont estimées entre 220 et 270 millions d'euros, soit 2% des dépenses des fondations

Leurs dépenses annuelles représentent entre 14% et 21% de leurs actifs

Les 5 plus gros fonds de dotation représentent la moitié du total des actifs des FDD et la moitié de leurs dépenses

MÉTHODOLOGIE ET REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON

- Enquêtes nationales réalisées tous les 4 ans depuis 2001, avec le concours de Viviane Tchernonog (*Centre d'économie de la Sorbonne / CNRS*), et en partenariat avec le ministère de l'Intérieur (*Bureau des associations et fondations*)
- 5^e enquête menée en 2018 sur les comptes 2017
- Enquête papier et en ligne envoyée à près de 5 000 structures
 - Participation spontanée : 10 %
 - Remplissage complémentaire : sites fondations + JO + ministère de l'Intérieur + 7 Préfectures
 - **Représentativité globale de l'échantillon : 60 % des fonds et fondations**
- Contrôles de cohérence, repérage des fondations atypiques, redressements et extrapolations selon le nombre de fondations par statuts juridiques

L'Observatoire de la philanthropie

Structure d'expertise et de veille créée en 1997, l'Observatoire de la philanthropie analyse les évolutions du secteur des fonds et fondations, les profils des mécènes et les déterminants du phénomène philanthropique, afin d'apporter un éclairage sur la contribution de la philanthropie à la vitalité sociale et économique de notre pays. Ses études et enquêtes sont publiées gratuitement sur le site de la Fondation de France.

Contact : Laurence de Nervaux - laurence.denervaux@fdf.org

La Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est depuis 50 ans le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage, accompagne et transforme les envies d'agir en actions utiles et efficaces dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Premier acteur de la philanthropie en France, la Fondation de France intervient à travers ses propres programmes et en facilitant le travail des 857 fondations qu'elle abrite. Pour étayer la connaissance du secteur et encourager l'émergence de nouvelles formes d'intervention, la Fondation de France confie à son Observatoire l'analyse et l'étude des tendances du secteur. Pour favoriser le développement d'une philanthropie agile, efficace, qui contribue à la vie économique et sociale du pays.

Contact presse : Vanessa Hendou – Fondation de France : presse@fdf.org / 01 44 21 87 47

Suivez-nous FONDATIONDEFRANCE.ORG



Fondation
de
France

La Fondation
de toutes les causes

Plus d'informations sur :
www.fondationdefrance.org/espace-philanthropie